

INFORMATIONS PRATIQUES RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

RENTREE SCOLAIRE DES BTS

Lundi 02 septembre 2024
à 8 h – accueil des BTS 1^{ère} et 2^{ème} année

BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le versement des Bourses d'Enseignement Supérieur s'effectue, sous condition d'assiduité, par virement mensuel sur le compte bancaire de l'étudiant. L'attribution est valable 1 an et la demande doit être renouvelée lors du passage en 2^{ème} année.

HEBERGEMENT

↔ Hébergement à l'internat, selon les possibilités (★)

↔ Autres possibilités d'hébergement en ville, s'adresser à :

- Fédération Audoise des Œuvres Laïques (F.A.O.L.) – 22 Rue Antoine Marty – Carcassonne – 04-68-11-43-00
- Centre d'information et d'initiative des jeunes audois – www.infojeunes.fr
- Agence FONCIA RESPLANDY – 25 rue Courtejaire – 11000 CARCASSONNE 04-68-25-41-13
Point Information Jeunesse – Ville de Carcassonne – 04-68-79-86-99
- Secrétariat des BTS auprès duquel des particuliers déposent des offres de location.

TARIFS

	INTERNAT	DEMI-PENSION AU FORFAIT	DEMI-PENSION AU TICKET
1e trimestre (4 mois)	608.40 €uros	244.80 €uros	4.10 €uros le repas
2e trimestre (3 mois)	455.50 €uros	182.80 €uros	Acheter 13 repas minimum Pour un montant de 53,30 € Possibilité de paiement par virement
3e trimestre (2 mois)	304.20 €uros	122.40 €uros	

Les montants des 2^o et 3^o trimestres sont indicatifs. Une augmentation peut avoir lieu au 01.01.25.

Le règlement s'effectue après réception de l'avis remis aux étudiants par l'Intendance.

ATTENTION : Les régimes alimentaires prescrits médicalement ne peuvent pas être assurés.

Les étudiants ont la possibilité de déjeuner au Restaurant Inter-Administratif (RIAC) de Carcassonne

ASSISTANTE SOCIALE

Un Service Social du CROUS à PERPIGNAN est à la disposition des étudiants. Vous pouvez demander un rendez-vous en vous connectant : www.crous-montpellier.fr/social-et-accompagnement/

Pour les situations particulières ou urgentes, l'Assistante Sociale du Lycée assure une permanence dans l'établissement (prendre rendez-vous auprès de la Vie Scolaire du Lycée).